

Séance du jeudi 20 octobre 2022

Date de la convocation: 14/10/2022

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-deux et le vingt octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Marie-Noëlle MOULIER,

Présents : 12

Présents : Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noëlle MOULIER, Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Adeline GUYON, Claudine LADOUX, Guillaume PRAT, Didier TOMA, Patricia GUERARD

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés :

Excusés : Andre BONHOMME, Martine BERGAUD, Alain FALIERES

Absents :

Secrétaire de séance : Alain BROUSSE

2022_046 - Objet : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE - ACHAT LOCAL PLACE DU CAMPANIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2337-3

Vu le budget primitif du 02 Avril 2022-10-20

Considérant que par délibération en date du 28 juillet 2022 le Conseil municipal a décidé d'acquérir un ancien local commercial désaffecté

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement ;

Considérant que pour financer les investissements prévus et notamment l'achat d'un ancien local commercial désaffecté, il a été prévu au budget de recourir à l'emprunt

Monsieur le Maire soumet au vote du conseil les propositions du Crédit agricole ainsi établies :

- Une emprunt de 300 000 Euros à taux fixe de 3,30 % sur 20 ans à échéance trimestriel et capital constant

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité


- **ACCEPTE les propositions ci-dessus**
- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à**



Fait à POLMINHAC, le 20 Octobre 2022

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

 L'Adjoint délégué

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



RF
LE MAIRE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/10/2022
015-211501549-20221020-2022_046-DE